

Jean-Paul II parle de l'articulation entre miséricorde et justice

Le Christ souligne avec insistance la nécessité de pardonner aux autres : lorsque Pierre lui demande combien de fois il devrait pardonner à son prochain, il lui indique le chiffre symbolique de «soixante-dix fois sept fois», voulant lui montrer ainsi qu'il devrait savoir pardonner à tous et toujours. **Il est évident qu'une exigence aussi généreuse de pardon n'annule pas les exigences objectives de la justice.**

La justice bien comprise constitue pour ainsi dire le but du pardon. Dans aucun passage du message évangélique, le pardon, ni même la miséricorde qui en est la source, ne signifient indulgence envers le mal, envers le scandale, envers le tort causé ou les offenses. En chaque cas, la réparation du mal et du scandale, le dédommagement du tort causé, la satisfaction de l'offense sont conditions du pardon.

Ainsi donc, la structure foncière de la justice entre toujours dans le champ de la miséricorde. Celle-ci toutefois a la force de conférer à la justice un contenu nouveau, qui s'exprime de la manière la plus simple et la plus complète dans le pardon. Le pardon en effet manifeste qu'en plus du processus de «compensation» et de «trêve» caractéristique de la justice, l'amour est nécessaire pour que l'homme s'affirme comme tel.

L'accomplissement des conditions de la justice est indispensable surtout pour que l'amour puisse révéler son propre visage. Dans l'analyse de la parabole de l'enfant prodigue, nous avons déjà attiré l'attention sur le fait que celui qui pardonne et celui qui est pardonné se rencontrent sur un point essentiel, qui est la dignité ou la valeur essentielle de l'homme, qui ne peut être perdue et dont l'affirmation ou la redécouverte sont la source de la plus grande joie.

L'Eglise estime à juste titre que son devoir, que le but de sa mission, consistent à assurer l'authenticité du pardon, aussi bien dans la vie et le comportement que dans l'éducation et la pastorale. Elle ne la protège pas autrement qu'en gardant sa source, c'est-à-dire le mystère de la miséricorde de Dieu lui-même, révélé en Jésus-Christ.

Extrait de "*Dives in misericordia*" (1981) n° 14.